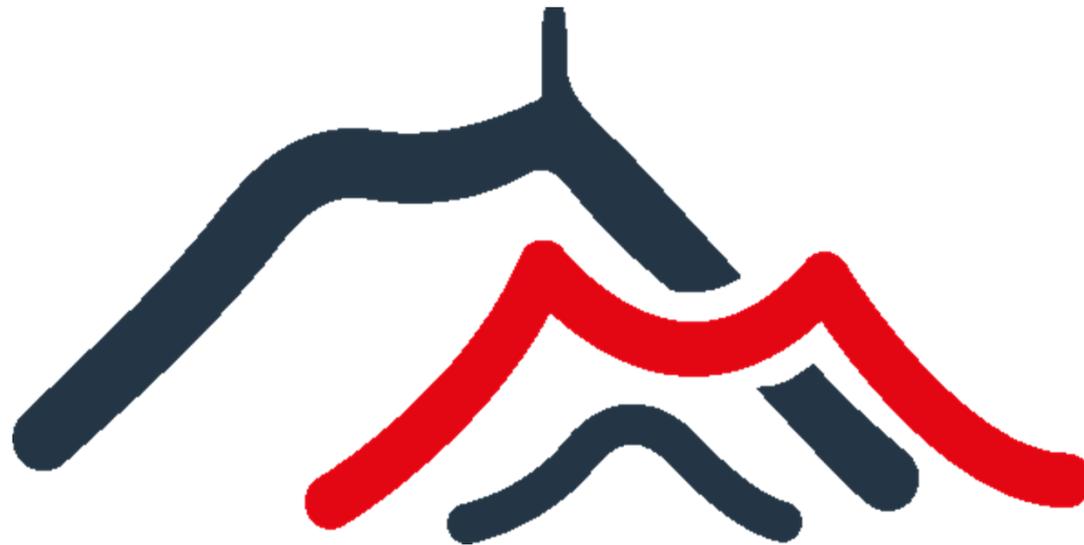


# MOBILITE

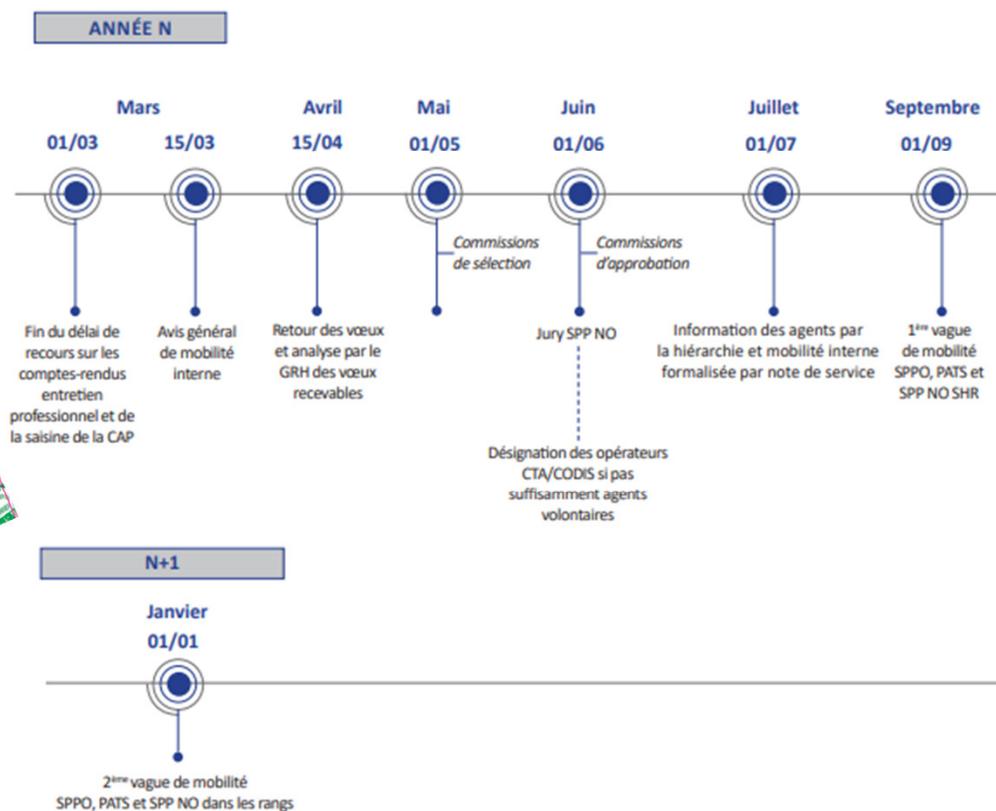


# La mobilité au sein du SDIS 63

Déjà engagée en 2022, en 2023, et inscrite dans les Lignes Directrices de Gestion



## 4. PROCÉDURE ANNUELLE DE MOBILITÉ



# Les enjeux de la mobilité

Pour chacun d'entre nous :

- Acquérir de nouvelles compétences ;
- Découvrir d'autres services, d'autres enjeux ;
- Participer à de nouveaux objectifs ;
- S'extraire de ses habitudes et interroger celles de nos nouveaux collègues ;
- Développer son parcours professionnel ;
- Progresser.

Pour l'administration :

- Favoriser la créativité, le dynamisme et le décloisonnement des services ;
- Découvrir et mobiliser de nouveaux profils ;
- Ne pas déstabiliser les services mais permettre une amélioration continue par le brassage des expériences et des savoirs ;
- Construire une culture commune et partagée du SDIS 63.



### 3. TEMPS D'AFFECTATION SUR UN POSTE

Le Sdis détermine le délai de 3 ans d'affectation sur un poste comme étant le minimum nécessaire à la stabilité des différents services et unités opérationnelles, sauf situation individuelle particulière.



# Les modalités – généralités

Sdis 63

Clermont-Ferrand, le 12 AVR. 2023

Pôle Ressources  
Groupement Ressources Humaines  
Service Gestion Paie et Carrière FFT  
Raf - PRIVORH/GPC-FPTIC/002/2023  
Affaires sociales  
Mme Stéphanie GAUTHIER  
☎ 04 73 98 15 18  
✉ s.gauthier@puy63.fr

## CAMPAGNE INTERNE DE MOBILITE GENERALE POUR LES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS NON OFFICIERS, OFFICIERS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET SPECIALISES

Conformément aux lignes directrices de gestion, modifiées le 6 avril 2023 et consultables sur le site ENASIS, un avis d'appel à mobilité générale interne a lieu dès cette année. Il concerne l'ensemble des agents titulaires de l'établissement, des agents en CDI ou en CDD (SPPNO, SPPPO, PATS).

Ainsi pour tous les emplois (dans le respect de la pyramide d'encadrement et de l'effectif de chaque centre/service), les agents intéressés par une mobilité peuvent faire acte de candidature, en priorisant, le cas échéant leurs souhaits d'affectation.

Concernant les SPPNO (figurant sur un tableau d'avancement ou non), cet avis concerne l'ensemble des agents affectés en centres mixtes du CDSF, le CTA/CODIS, le personnel affecté à 50 % dans un service (formulaire vœux de mobilité interne SPPNO).

Concernant les SPPPO et PATS de catégorie A, B, C, chaque agent peut faire acte de vœux en priorisant 3 emplois au maximum sur l'ensemble de l'établissement (formulaire vœux de mobilité interne SPPPO/PATS).

Afin de proposer ses vœux pour les emplois souhaités, le candidat veillera à remplir les conditions de grade seuil ou cible de chaque emploi ou emploi supérieur si les conditions sont réunies (auront d'examen, d'un concours, avancement...). Une cartographie de l'ensemble des emplois indiquant les grades seuils et cibles est consultable sur le site ENASIS à l'adresse suivante : <https://enasis.fr/courses/view.php?id=1421>.

Date limite de candidatures : 10 mai 2023

Date de prise d'effet :  
- 1<sup>er</sup> septembre ou 1<sup>er</sup> janvier pour les SPPPO, PATS,  
- 1<sup>er</sup> janvier pour les SPPNO dans les rangs,  
- à une autre date en cas de nécessité de service.

Les vœux sont valables jusqu'à la prochaine campagne de mobilité. En effet, le service pourra les prendre en compte en fonction des besoins si des emplois deviennent vacants.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des responsables hiérarchiques directs.

Les agents intéressés par l'une de ces mobilités adresseront leur candidature au service gestion paie et carrière FPT, à l'aide des fiches de candidature annexées, cela sous couvert de la voie hiérarchique.

Le directeur,

Le Contrôleur Général **CHRISTOPHE GLASMAN**  
Directeur adjoint chargé des services  
d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme  
Chef du Corps départemental

Destinataires : SPP63- PAT563

Service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme  
143 avenue du Brézet 63100 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04.73.98.15.18 / Fax : 04.73.98.15.49

Une note de service explicative,

Un organigramme accessible,

Une temporalité définie,

Un traitement équitable et transparent,

Une adéquation grade/emploi – compétences/missions,

Une capacité à faire le « job »,

Une communication claire assurée par les N+1.



# Les Candidatures



- 1 L'agent peut faire acte de candidature par l'émission de vœux sur l'ensemble des postes de l'établissement tout en veillant à remplir les conditions de grade seuil ou cible de l'emploi souhaité ou à un emploi supérieur si les conditions d'accès sont remplies
- 2 L'agent titulaire ou en CDI exerçant un temps d'activité d'au moins 3 ans dans un emploi sera prioritaire. La durée de 3 ans permet à l'agent de s'approprier le poste et d'atteindre ses objectifs.
- 3 L'agent ne peut pas exercer plus de deux emplois consécutifs dans le même centre ou service, sauf technicité particulière pour les PATS.
- 4 Les agents bénéficiant d'un changement de cadre d'emplois (hors technicité particulière et proche de l'âge légal du départ à la retraite) doivent émettre des vœux. Les agents bénéficiant d'un avancement au cours de l'année (hors domaine d'expertise et proche de l'âge légal du départ à la retraite) sont encouragés à émettre des vœux.
- 5 La mobilité à la demande du service peut être envisagée.



# Les enjeux 2024

- 1 Les emplois de chefs de pôle et de groupement ont fait l'objet d'une mobilité en 2023. la volonté était de débiter par les responsables de ces entités.
- 2 L'enjeu 2024 est de continuer cette démarche, en organisant notamment la mobilité des autres cadres A et B.
- 3 La volonté est de ne pas désorganiser les services, mais d'apporter un nouveau regard sur les process.
- 4 La direction impulse la mobilité et chacun est acteur de son parcours professionnel.
- 5 La volonté est d'organiser la mobilité souhaitée et de ne pas aller vers une mobilité à la demande du service. Cette possibilité pourra être toutefois envisagée pour les cadres A et B, en fonction de la durée occupée et des besoins du service.





# Merci de votre attention

